



Taux de tva applicable en guadeloupe

Par **kikinoo2001**, le **05/06/2012 à 15:53**

Bonjour,
Je suis gérant d'une SARL de production musicale. mon siège est en Guadeloupe, je viens de vendre une instrumentale à une société de production en métropole. Quel taux de Tva dois je appliquer?
-19,6
-5,5
-8,5
-2,1
Très urgent merci.

Par **mguet**, le **06/06/2012 à 15:31**

Bonjour,
En dehors du marché unique avec la Martinique, considérez toute autre vente vers un autre DOM-TO-FRance-UE-reste du monde comme de l'export!...avec les mentions qui vont bien sur la facture.
Bonne journée.

Par **francis050350**, le **06/07/2012 à 19:23**

Bonjour
Réponse 8,5 % . la vente a été conclue en Guadeloupe ?